

Droits de l'homme dans le monde: l'UE doit agir pour mettre un terme aux persécutions et pour protéger les migrants

- Promouvoir et défendre la liberté de conviction
- Donner le pouvoir à la Cour pénale internationale de traduire en justice les combattants de Daech
- Lutter contre la violation des droits des migrants et le trafic d'êtres humains

L'UE doit faire davantage pour lutter contre les persécutions liées à la religion, affirme une résolution sur la situation des droits de l'homme dans le monde en 2016 votée mercredi.

L'UE devrait faire plus d'efforts pour protéger la liberté de pensée et de conviction et pour promouvoir le dialogue interconfessionnel avec les pays tiers, déclarent les députés. Ils souhaitent que les combattants de Daech soient poursuivis en justice pour l'assassinat systématique de Chrétiens, de Yazidis et d'autres minorités religieuses, ce que le Parlement a qualifié de [génocide](#). Les députés demandent au Conseil de sécurité de l'ONU de conférer à la Cour pénale internationale les pouvoirs requis pour poursuivre ces personnes.

Mettre un terme aux violations des droits des migrants et au trafic d'êtres humains

Le Parlement exhorte l'UE à traiter la question des violations des droits de l'homme auxquelles sont confrontés, en tant que victimes de conflits, de la pauvreté et de réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains, les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile dans l'UE et dans des pays tiers.

Pour ce faire, le Parlement plaide pour des dispositifs de réinstallation et de réunification des familles et pour l'utilisation de couloirs humanitaires. Il exhorte également l'UE et ses États membres à lutter contre toutes les formes d'exploitation qui mènent au trafic.

Liberté d'expression en ligne

Les députés notent également que les décisions des entreprises privées relatives au contenu qui peut être retiré de la toile se fondent sur leurs propres conditions générales d'utilisation plutôt que sur des législations adoptées démocratiquement. Ils appellent la Commission européenne à proposer une directive visant à rendre les procédures de retrait plus transparentes.

Des clauses sur les droits de l'homme dans tous les accords internationaux

Le Parlement plaide pour inclure de façon systématique des clauses sur les droits de l'homme dans les accords de l'UE avec des pays tiers, notamment les accords commerciaux et d'investissement. La Commission devrait faire un rapport régulier sur le respect des droits de l'homme par les pays partenaires, et les entreprises de l'UE ayant des activités dans des pays tiers devraient jouer un rôle de premier plan dans la promotion des normes internationales sur les affaires et les droits de l'homme, ajoute le Parlement.

La résolution a été adoptée par 443 voix pour, 95 contre et 84 abstentions.

En savoir plus

[Le texte adopté sera prochainement disponible ici \(13.12.2017\)](#)

[Enregistrement vidéo du débat \(12.12.2017\)](#)

[Profil du rapporteur Godelive Quisthoudt-Rowohl \(PPE, DE\)](#)

[Fiche de procédure](#)

[Rapport annuel sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde en 2016](#)

[Photos et produits audiovisuels gratuits](#)

Contacts

Emilie TOURNIER

Attachée de presse

☎ (+32) 2 28 30578 (BXL)

☎ (+33) 3 881 72649 (STR)

☎ (+32) 473 55 74 66

🐦 @EP_ForeignAff

✉ emilie.tournier@europarl.europa.eu

Francesca FALCHI

Attachée de presse

☎ (+32) 2 28 32203 (BXL)

🐦 @EP_ForeignAff

✉ francesca.falchi@europarl.europa.eu
